

Voyager responsable

LA CHARTE ARTS ET VIE

Arts et Vie, en tant qu'association culturelle, a veillé dès son origine au respect des peuples, des patrimoines et de leur environnement. Les voyages Arts et Vie sont une invitation à rencontrer d'autres civilisations, d'autres cultures, d'autres coutumes... Mais le développement du tourisme entraîne parfois des situations à l'origine d'incompréhensions et de déséquilibres. Il nous semble important de rappeler les principes qui fondent notre identité culturelle et humaniste, et peuvent contribuer à ce que notre présence soit perçue comme une source d'enrichissement mutuel.



Le respect des populations

Respect et échange constituent deux valeurs essentielles qu'Arts et Vie a toujours défendues. Respecter, c'est d'abord chercher à connaître et à comprendre la culture du pays qui nous reçoit mais aussi accepter nos différences. En tant qu'hôtes, il convient de se conformer à certaines règles et coutumes locales et d'adopter une relative réserve, notamment dans les lieux de culte, car des paroles, des gestes ou un comportement ostentatoires peuvent choquer ou être mal perçus. Le guide est un véritable trait d'union entre le groupe et son pays. Afin de s'adapter au mieux aux règles et traditions, entendons ses conseils. Le respect de la dignité humaine constitue un principe fondamental qui s'applique à tous et en tous lieux. Nul ne saurait s'en affranchir au prétexte qu'il séjourne dans un pays étranger. En particulier, la loi française réprime non seulement les agressions sexuelles mais aussi les atteintes sexuelles exercées sans violence ou contrainte par un majeur sur des mineurs. Par ailleurs, certains pays condamnent le recours à la prostitution par des sanctions pénales qui peuvent être lourdes.



Le respect du groupe

Voyager en groupe suppose de suivre quelques règles simples de savoir-vivre. Chacun doit pouvoir trouver sa place et profiter pleinement de son voyage sans imposer ni subir des exigences personnelles inconsidérées.



Le respect des sites

La préservation des sites, naturels ou historiques, et leur transmission aux générations futures nous concernent tous. Nous devons être conscients que notre compor-

tement peut mettre en péril ce précieux patrimoine et veiller à adopter une attitude responsable en respectant les réglementations, les consignes locales, les conseils du guide, et en évitant de cautionner toute initiative pouvant mettre en danger la conservation de ces richesses.



Les photos et les films

S'il est légitime de vouloir conserver des souvenirs de son voyage, nous ne devons jamais oublier que la prise de vue n'est pas une pratique anodine. Il est impératif de respecter les interdictions, en particulier dans les musées et les zones sensibles, ainsi que les refus, explicites ou implicites. Veillons également à rester discrets, à considérer en toute occasion la dignité et la vie privée des personnes et interrogeons-nous sur l'opportunité d'une contrepartie financière et ses conséquences. Enfin, soyons attentifs à ne pas importuner ni retarder le groupe par un usage abusif de la photo.



Le gaspillage

Dans de nombreux pays, l'eau, la nourriture et les énergies sont des ressources rares. De petits gestes permettent d'éviter un gaspillage d'autant plus choquant qu'une partie de la population locale n'a pas accès à ces richesses.



Les pourboires

L'usage du pourboire est largement répandu dans le tourisme. Parfois élément essentiel du salaire, parfois simple complément, il est pour nous l'assurance de conserver de bonnes prestations et de continuer à promouvoir la qualité de nos voyages. Pour chaque destination, un montant indicatif (guide, chauffeur...) vous est communiqué. Libre à vous de le moduler en fonction de votre satisfaction mais dans

le respect de la personne et du travail qu'elle a effectué pour vous.



Les achats

Matérialiser son voyage par l'achat de souvenirs est un souhait naturel. Nous devons cependant garder à l'esprit que le patrimoine historique est en général protégé. Toute personne qui s'en approprie un élément en violation des dispositions légales encourt des sanctions pénales. D'autre part, l'acquisition, le transport et l'importation d'objets contrefaits, d'armes (sauf reproductions et armes de collection) et de substances illicites sont prohibés. Par conséquent, évitons d'acheter ou d'échanger des objets dont les origines semblent douteuses.



Le marchandage

Le marchandage est un usage largement répandu dans de nombreux pays, qu'il est recommandé de suivre avec discernement, en tenant compte du vendeur car il ne s'agit pas d'un jeu. L'économie d'une faible somme pour nous peut représenter une perte substantielle de revenu pour une personne aux ressources modestes. Il est essentiel, enfin, d'honorer la parole donnée et d'éviter toute contestation infondée lors du paiement.



La mendicité, les cadeaux et les dons

Il nous semble préférable de ne pas encourager la mendicité, surtout lorsqu'elle est exercée par des enfants qui peuvent faire l'objet d'une exploitation organisée. Mieux vaut remettre directement dons et cadeaux à des structures (écoles, associations, hôpitaux...) qui offrent plus de garanties quant à leur bon usage. Votre accompagnateur reste à votre disposition pour répondre à vos questions : n'hésitez pas à le consulter.